**Zeitschrift:** Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare, Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de Documentation

**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

**Band:** 42 (1966)

**Heft:** 2

**Artikel:** Les bibliothèques pour les jeunes en Suisse

**Autor:** Gardy, Denise

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-771144

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# NACHRICHTEN - NOUVELLES
# NOTIZIE

VSB - SVD ABS - ASD

1966 Jahrgang 42 Année Nr. 2


## LES BIBLIOTHÈQUES POUR LES JEUNES EN SUISSE

*par Denise Gardy, directrice de la Bibliothèque Pestalozzi à Neuchâtel*

### *Généralités*

Du fait qu'en Suisse il n'y a pas d'organisme central qui s'occupe des bibliothèques de jeunesse, la question est très complexe, la responsabilité de l'organisation et du financement de ces bibliothèques incombe, selon les cas, aux cantons, aux communes ou à des organismes privés: on trouve donc, en Suisse, des bibliothèques enfantines municipales, scolaires ou privées.

Dans le cas des bibliothèques municipales, destinées généralement aux adultes, une «Section pour la jeunesse» en dépend étroitement et se trouve placée soit dans le même local soit dans une salle indépendante dans le même bâtiment, et elle est dirigée par des bibliothécaires professionnelles.

Les bibliothèques scolaires dépendent la plupart du temps de Commissions scolaires et émargent au budget de l'école où elles se trouvent; elles sont dirigées par un membre du corps enseignant.

Les bibliothèques enfantines dépendant d'un organisme privé (Société, Comité, par exemple) sont consacrées, elles, uniquement aux enfants d'âge scolaire et sont dirigées en général par des bibliothécaires professionnelles.

Les premières bibliothèques destinées aux jeunes apparues en Suisse au 19ème siècle, dans les milieux scolaires et religieux, étaient dues à l'initiative privée, mais elles étaient déjà subventionnées par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, elles se sont multiplées de façon réjouissante et l'on peut dire que le livre d'enfant a la possibilité de pénétrer dans tous les milieux et jusque dans les villages les plus isolés, pour autant que quelqu'un prenne la peine d'organiser un service de prêt. C'est ainsi qu'on trouve, dans notre pays, tous les genres possibles de bibliothèques enfantines, depuis la petite bibliothèque de groupe, de classe, de village, jusqu'à la bibliothèque municipale, voire régionale, avec ses nombreuses succursales dans les quartiers suburbains. Certaines sont gratuites, d'autres demandent une modeste finance d'abonnement; les unes sont ouvertes quelques heures ou quelques jours par semaine, les autres toute la journée et chaque jour ouvrable. En règle générale, les enfants ont le libre accès au rayon, les locaux sont bien aménagés et fonctionnels dans la mesure du possible.

En ce qui concerne la Suisse Romande, c'est à *Genève* que fut créée la pre-

mière «Section Jeunesse» de la Bibliothèque Municipale de lecture publique, dans la période d'entre les deux guerres. Aujourd'hui, la Ville de Genève entretient des bibliothèques pour les jeunes dans quatre succursales et la bibliothèque centrale, dans le Bibliobus et prend encore à sa charge les bibliothèques scolaires.

La Ville de *Lausanne* possède également des «Sections Jeunesse» de la Bibliothèque Municipale et du Bibliobus destinés aux adultes et subventionne en outre la «Bibliothèque enfantine de Lausanne», créée et gérée par un Comité privé.

Vers la fin de la 2e guerre mondiale, suivant l'exemple des grands centres, les villes moins importantes telles que *Neuchâtel*, *La Chaux-de-Fonds*, *Morges*, *Montreux*, *Vevey*, *Sion*, subventionnent à leur tour des bibliothèques pour les jeunes, créées sur l'initiative de groupes privés.

En Suisse-Allemande, la Pestalozzi-Gesellschaft de *Zurich* met à la disposition des jeunes lecteurs des salles de lecture et des livres en prêt non seulement dans sa bibliothèque centrale mais encore dans plus d'une douzaine de succursales suburbaines, tandis que la «Kantonale Kommission für Jugend- und Volksbibliotheken» a organisé dans tout le Canton un réseau de bibliothèques pour les jeunes, selon les possibilités dans les écoles primaires et secondaires, les villages, les communautés religieuses, etc. En outre, la bibliothèque enfantine du Pestalozzianum en pleine ville de Zurich — mais dans un cadre verdoyant — est une réalisation fort réussie.

A Bâle, centre industriel très florissant, c'est la «Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen», ainsi que l'Etat qui financent les huit bibliothèques de lecture publique avec leurs sections pour enfants.

A *Bienne*, à *Soleure*, on trouve également des sections pour les jeunes des bibliothèques municipales ou cantonales et à *Berne* enfin, tout récemment, un complexe de sept bibliothèques populaires (Berner Volksbücherei) a vu le jour, où les enfants ont également leur place.

Il n'est pas possible d'exposer en détail la situation des bibliothèques enfantines dans toute la Suisse, étant donné la complexité de leur organisation, mais nous pouvons répéter que dans les diverses régions de la Suisse, que ce soit en Suisse Romande, en Suisse-Allemande ou en Suisse Italienne, les bibliothèques enfantines sont en plein développement. Toutefois, pour compléter cette énumération forcément incomplète, nous citerons le beau travail effectué par la *Bibliothèque pour Tous*, Fondation nationale, subventionnée par le Gouvernement Fédéral, qui prête sur demande et moyennant une modeste finance des caisses de livres aux groupements qui lui en font la demande: classes d'écoles, villages, etc., ou particuliers. Ces envois se font par la poste et atteignent les villages les plus isolés du pays, et comprennent aussi bien des livres pour enfants que pour adultes.

Si l'on constate un développement assez général des bibliothèques pour les jeunes en Suisse, il faut toutefois reconnaître qu'il s'effectue avec une certaine lenteur. Il est certain qu'on pourrait faire bien davantage dans ce domaine, en particulier dans la campagne et dans les quartiers suburbains. Chaque fois que l'on met à la portée des enfants des livres et des salles de lecture, on constate qu'ils en profitent avec enthousiasme. Les statistiques le prouvent, qui sont en augmentation constante depuis ces dernières années: les chiffres de prêt, pour les grands centres tels que Genève, Bâle et Zurich s'élèvent, par année, à 130 000, 215 000 ou 270 000 ouvrages, tandis que les autres villes prêtent de 25 000 à 35 000 ouvrages. Mais ces chiffres pourraient et devraient augmenter encore.

Presque chaque bibliothèque pour la jeunesse organise des activités spéciales, pour attirer un plus grand nombre de lecteurs: séances de musique, cinéma, Heures du conte, travaux manuels, causeries sur divers sujets tels que radio, sport, aviation, prestidigitation, collections de timbres-poste, etc. En outre, plusieurs bibliothèques invitent des classes de jeunes élèves à visiter leur locaux pour les familiariser avec les livres et la lecture. Enfin, des groupements éducatifs organisent des expositions de livres.

*Livres*

Si la littérature dite récréative (Fiction) est la mieux représentée sur les rayons de nos bibliothèques de jeunesse, les ouvrages de documentation, sur tous les sujets, y sont également représentés: contes, légendes, sciences naturelles et sciences appliquées, géographie, histoire et biographies principalement. Et pour les plus jeunes, de nombreux albums d'images.

Il est évident que les bibliothèques enfantines de Suisse bénéficient des livres écrits et publiés en France, en Allemagne et en Italie, selon ses trois régions linguistiques, mais elles possèdent aussi de nombreux ouvrages traduits, de l'anglais ou de l'américain principalement, ou des langues scandinaves, du hollandais, etc. De ce fait, le nombre d'ouvrages publiés en Suisse est très restreint et se répartit ainsi, par exemple, pour l'année 1964: en allemand 242, en français 33, en italien 11, en romanche 6, total 292 dont 87 traductions.

Les auteurs Suisses pour la jeunesse sont fort peu nombreux, c'est la Suisse-Allemande qui est la mieux pourvue dans ce domaine.

Il n'existe pas, en Suisse, de service central d'achats ou de cataloguement et chaque bibliothèque s'occupe elle-même de pourvoir à ses propres besoins.

*Emprunteurs*

Selon les cas, les enfants sont admis dès l'âge de 5 ou 6 ans dans les bibliothèques et peuvent y rester jusqu'à 14, 15 ou même 16 ans. Les bibliothèques prêtent les livres à domicile, les unes pour une durée de deux semaines, d'autres pour trois ou quatre semaines: ici encore, chaque bibliothèque organise son service de prêt selon les circonstances locales. Les bibliothèques municipales disposent en général toutes d'une salle assez grande pour que les enfants puissent également s'y installer pour lire sur place.

Il n'y a pas de bibliothèques spécialisées pour les adolescents, mais ceux-ci ont accès dès 14, 15 ou 16 ans aux bibliothèques d'adultes de leur ville ou de leur région. La Bibliothèque Pestalozzi de Neuchâtel a réservé, depuis quelques années, des rayons aux «Ainés» de 14 à 16 ans et complète régulièrement le stock l'ouvrages destinés à cet âge.

*Personnel*

Dans les bibliothèques enfantines dépendant entièrement ou partiellement des pouvoirs publics, les employées sont des professionnelles, tandis que les bibliothèques scolaires ou privées emploient généralement des gens sans formation professionnelle.

Deux possibilités s'offrent actuellement aux candidats à la profession de bibliothécaire:

a) L'école de Bibliothécaire de Genève, qui exige une formation de deux ou trois ans (selon la préparation antérieure et la formation scolaire) dont douze mois obligatoires de stages pratiques.

b) Le cours de formation de l'Association des Bibliothécaires Suisses destinés aux stagiaires qui font un an et demi de stages dans une bibliothèque formatrice pour se présenter aux examens professionnels de l'Association des bibliothécaires Suisses, ainsi qu'aux employés de bibliothèques désirant se perfectionner dans le métier. Ces cours sont concentrés sur quelques semaines et exigent des candidats une préparation personnelle de plusieurs mois.

Ces deux genres d'enseignement donnent droit à un Diplôme dit de Service moyen après une formation générale. Les bibliothécaires pour enfants se spécialisent ensuite par les stages dans des bibliothèques de jeunesse.

En Suisse, les bibliothèques en général et les bibliothèques enfantines en particulier manquent de personnel et il est difficile d'en trouver pour différentes raisons: la profession de bibliothécaires pour enfants souffre d'une certaine dévaloration, les salaires sont moins élevés que dans d'autres secteurs (Bibliothèques industrielles, internationales, cantonales) et les horaires souvent plus astreignants. Enfin, la formation professionnelle par la voie de l'Ecole de Bibliothécaires de Genève est assez longue et coûteuse, et elle est en outre trop décentrée par rapport au reste du pays.

C'est pour y remédier que l'on a organisé les cours de l'Association des Bibliothécaires Suisses, à Berne, et que l'on vient de mettre sur pied des cours du même genre dans la région de Neuchâtel.

*Groupes intéressés à la littérature de jeunesse*

Il n'y a pas de section proprement dite de l'Association des Bibliothécaires Suisses concernant les bibliothèques enfantines, mais il y a toujours, au sein de son Comité, un ou deux représentants des bibliothèques de lecture publique (pour adultes et enfants). En outre, la *Ligue suisse pour la littérature de jeunesse,* dont le secrétariat se trouve à Berne, exerce une activité féconde, en particulier auprès des membres du corps enseignant de Suisse-Allemande, en luttant contre la mauvaise littérature enfantine d'une part, en publiant des listes de livres recommandés pour la jeunesse et en rassemblant une documentation complète sur ce sujet d'autre part; la *Ligue* (Schweizerischer Bund für Jugendliteratur) est une Section suisse de l'International Board on Books for young people.

*L'œuvre Suisse des lectures pour la jeunesse* publie depuis plus de trente ans des brochures destinées aux jeunes, dès l'âge scolaire, dont la qualité est incontestable et le prix extrêmement modique.

Ces deux institutions sont subventionnées par la Confédération Suisse.

Enfin, dans le *Canton de Neuchâtel,* un professeur de l'Ecole Normale a entrepris, avec l'aide de quelques instituteurs, un travail d'information auprès du public et des membres du corps enseignant, publiant des comptes rendus de livres dans différents journaux locaux et mettant à la disposition des maîtres des exemplaires en nombre suffisant d'ouvrages particulièrement recommandés pour la

lecture en classe. Cette initiative a pu se développer grâce à l'aide de l'Etat de Neuchâtel.

*Choix des ouvrages*

Généralement la Bibliothécaire responsable propose l'achat des ouvrages et ce choix est confirmé par le Directeur de la Bibliothèque dont elle dépend, ou par un Comité de Lecture.

Certains journaux locaux publient des critiques de livres pour la jeunesse, des organismes comme la «Ligue suisse pour la littérature de jeunesse» fournissent des listes d'ouvrages recommandés et une revue suisse-allemande: *Das Jugendbuch* est entièrement consacrée aux titres paraissant en allemand. En Suisse-Romande, les bibliothèques se basent, pour leur information, sur des critiques françaises ou belges, telles que la revue *Littérature de Jeunesse.* Chaque bibliothèque choisit ses livres selon ses besoins et le jugement des responsables, car il n'y a pas de bureau central chargé de ce travail.

*Problèmes d'avenir*

Le problème le plus urgent est celui de la formation de personnel qualifié pour les bibliothèques de toutes catégories, dont spécialement les bibliothèques de lecture publique et bibliothèques de jeunesse. Il s'agit également d'organiser des «cours accélérés» et des journées d'études destinés, d'une part, aux candidats professionnels, d'autre part, aux responsables de petites bibliothèques non professionnelles. Dans différentes régions, le problème des bibliothèques scolaires est à l'étude, ailleurs on s'occupe de créer des sections pour les enfants dans des bibliothèques d'adultes; une Commission neuchâteloise a été nommée récemment pour la propagation de la lecture publique dans le Canton ou l'on étudie, entre autres, la création d'un Bibliobus.

En conclusion, on peut dire qu'en Suisse, le problème des bibliothèques enfantines a été résolu en partie et que, si les grands centres urbains sont les premiers à donner l'exemple, il reste encore beaucoup à faire dans les villes de moindre importance et dans les villages un peu partout. Il s'agit non seulement de mettre à la portée des enfants d'avantage de livres, et de salles de lecture, mais encore de les aider à lire et à choisir leurs lectures. Par conséquent, il s'agit d'informer les éducateurs, en particulier: parents, maîtres, professeurs et bibliothécaires, sur la question de la littérature pour la jeunesse. Ce sont-là les deux objectifs les plus importants de ces prochaines années.